

formation

3 construire

du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) à la 2^{ème} année de fonctionnement

OBJECTIFS

- Appréhender et maîtriser le déroulement d'un chantier.
- Construire sa posture de maître d'ouvrage
- Identifier chacun des intervenants, comprendre leur rôle, connaître leurs responsabilités
- Connaître l'enchaînement des phases d'un chantier de construction depuis la commande aux entreprises, la remise des clés jusqu'à la fin de la première année de fonctionnement

PUBLICS

- Présidents, Directeurs Généraux et Directeurs d'établissements
- Responsable technique, Responsable de patrimoine

LIEU

Sur site ou en externe

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

1 journée

PROGRAMME

Accueil / Tour de table

Présentation eclisse / Présentation du stage

Schéma général

- commande aux entreprises
- ouverture du chantier
- déroulement du chantier
- réception du chantier
- les garanties : GPA, PA, décennale

Les 3 types d'intervenants

- la maîtrise d'ouvrage
- la maîtrise d'œuvre
- les entreprises

La maîtrise d'ouvrage

- définition
- rôle
- composition (délégation, assistance / bureau de contrôle / coordinateur SPS)

La maîtrise d'œuvre

- définition
- rôle
- composition (architecte / bureau technique)

Les entreprises

- définition
- rôle
- composition (entreprise général / lots séparés / sous-traitant)

Le DCE, dossier de consultation des entreprises

- les différents mode de consultations
- les pièces du DCE (CCAP / CCTP / DPGF / acte d'engagement / plan / planning

L'appel d'offre

- les différentes formes d'appel d'offre
- les formalisme de l'appel d'offre
- les critères de choix des offres

Le choix des entreprises

- signatures des marchés

Avant d'ouvrir le chantier

- purge des délais de recours
- les obligations et déclarations préalables
- les voisins
- les diagnostics
- la période préparatoire

Ouverture du chantier

- les ordres de services
- l'installation de chantier

Déroulement du chantier

- le suivi du chantier
- les réunions de chantier
- les comptes-rendu de chantier
- le registre journal
- le suivi du planning

- les travaux supplémentaires, les modifications.
- le planning financier
- le compte prorata

La réception des travaux

- l'aspect juridique de la réception des travaux
- la préparation de la réception
- les opérations de réception
- les réserves et leurs levées
- les décomptes définitifs

L'année qui suit les travaux

- la Garantie de Parfait Achèvement : la GPA
- le Dossier des Ouvrages Exécutés : le DOE
- le Dossier d'Intervention Ulérieure sur l'Ouvrage : le DIOU
- la prise en main par "les usagers"
- la mise en place de la maintenance
- les assurances et le déclenchement des garanties.
- l'archivage

Question/Réponse

TARIF : 1400 € HT
+ frais de déplacement